

FOND COVID-19 CRENA 2

A L’ATTENTION DES CLUBS COMITES DEPARTEMENTAUX ET ASSOCIATIONS TERRITORIALES

13 novembre 2020

COMITE REGIONAL D’ESCRIME NOUVELLE AQUITAINE

MAISON REGIONALE DES SPORTS - TALENCE

**Le fond d’action COVID-19 CRENA 2**

A l’issue du 1er confinement, 30 structures d’escrime ont pu bénéficier d’une aide du CRENA pour l’acquisition de matériel spécifique afin de pouvoir aborder la reprise dans de bonnes conditions.

Nous proposons de prolonger ce dispositif pour ce 2ème confinement, pour ceux uniquement qui n’auraient pas pu faire de demande en juin ou qui n’auraient pas bénéficié d’une aide de l’ANS à ce titre.

**Structures Eligibles :**

Fond ouvert aux CDE/ATE et aux clubs qui n’ont pas bénéficier du dispositif « 1ère vague »

**Règles d’éligibilité et de gestion**

L’aide n’est pas cumulable pour un même achat avec le dispositif CRENA d’aide à l’acquisition de matériel (aide de 10 % et remboursement sur 3 ans). Les conventions déjà signées suivent leur cours normal.

La gestion de ce fond et l’instruction des dossiers sera fait par le bureau du CRENA.

**Matériels éligibles :**

Masques en priorité. Gants. Tenues

Kits (notamment pour les CDE/ATE qui peuvent constituer un pool de matériel mis à disposition des clubs pour l’action en milieu scolaire par exemple).

**Taux d’aide :**

* Le taux d’aide maximal, pour de l’achat de matériel tous dispositifs confondus est fixé à 30 % du coût global de l’investissement. Le montant pourra être modulé en fonction de l’appréciation du dossier par le bureau et d’une éventuelle prise en compte dans le cadre de l’ANS. Exceptionnellement il pourra être déplafonné.
* Le taux d’aide sera ajusté en fonction de l’enveloppe disponible au CRENA.

**Modalités de demande :**

* Envoi de la demande ci-dessous par mail à [Fournie.CTRE@gmail.com](mailto:Fournie.CTRE@gmail.com) d’ici le **31 décembre 2020**
* Note justifiant le besoin, accompagnée obligatoirement d’un devis (voir ci-après).

**Paiement :**

* Après instruction du dossier l’aide attribuée est notifiée au demandeur.
* Le versement de l’aide intervient après la fourniture de la facture acquittée.

**DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER**

(Joindre le devis correspondant)

NOM DE LA STRUCTURE : ....................................................................................................

COORDONNEES DE LA PERSONNE EN CHARGE DU DOSSIER :

* Téléphone : ....................................................
* Mail : ..............................................................

NOTE DE JUSTIFICATION DE L’ACHAT (quel matériel – quelles modalités d’utilisation – quelles modalités de distribution aux adhérents, à quelles conditions financières etc...) :

Montant total de l’achat envisagé : ..................... €

(Fournir un devis détaillé)

Montant de l’aide CRENA sollicitée : ...................... €

Signature du responsable de la structure